

Genainville : terrain historique

Le Groupe et ses membres (futurs fondateurs du CRAVF) ne pouvaient ignorer bien longtemps le site archéologique des Vaux de la Celle, à Genainville, connu localement de longue date. Une demande fut déposée et l'autorisation de fouille accordée (le 4 avril 1960) au GSA-CCdF, en la personne de Georges Mercier.

Les principaux fouilleurs des Terres-Noires (à Guiry) se retrouvèrent donc sur le chantier de Genainville dès 1960. L'ouverture de celui-ci à un nouveau groupe archéologique créé par Bernard Hofmann et Pierre-Henri Mitard au sein du Touring Club de France, augmenta rapidement le nombre des participants.

Les premières années (1960-1965) furent occupées à aménager le site pour accueillir toujours plus de fouilleurs, conserver les vestiges et protéger la fouille.

Dans les mêmes années, l'approche archéologique fut mécanisée à tel point qu'en 1971 le chantier disposait de cinq petits dumpers.



Le chantier de Genainville en 1971

Le chantier a connu des moments « exaltants » : la découverte des statues de divinités dans le bassin annexe du nymphée, en juillet 1968, en est le meilleur exemple. Mais il a surtout permis la mise au jour des bâtiments et annexes visibles aujourd'hui. Les nombreux vestiges découverts parmi lesquels des enduits peints, des monnaies, des fibules sont exposés au musée départemental.

Un ensemble funéraire protohistorique (fin Hallstatt-début La Tène) est découvert à l'emplacement de la Voie dallée, il est fouillé de 1978 à 1985 par les docteurs Georges Jolly et Alain Pradal. Il reste exceptionnel dans le paysage francilien pour cette période.



Vue en cours de fouille de l'ensemble funéraire protohistorique

En 1988, le site est inscrit parmi les trente premiers sites archéologiques à mettre en valeur dans le cadre de la loi de programme du 5 janvier 1988 « relative au patrimoine monumental ». En 2008, le CRAVF collabora avec l'Association des étudiants valdoisiens en archéologie aux fouilles estivales reprises sur Genainville depuis 200 ? par l'université de Cergy-Pontoise.